



FICHE TECHNIQUE DA 1402/1

DVA

DÉGRAISSANT POLYVALENT - PLONGE MANUELLE QUALITÉ ALIMENTAIRE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : fluide sirupeux **Densité:** 1,04 +/- 0,02

Odeur : citronnée **Couleur**: orangée **pH**: 7,5 +/- 0,5 Point éclair : sans



PROPRIÉTÉS

DVA est une combinaison soigneusement équilibrée de tensio-actifs qui possèdent d'excellents pouvoirs mouillant et détergent. Elle déloge des supports à nettoyer toutes les salissures organiques présentes en surface ou incrustées.

Avantages : sa formulation sans acide ni ammoniaque, alliée à une efficacité remarquable en fait un nettoyant à usages multiples incomparable pour la plonge manuelle ou pour le dégraissage de toutes

Domaines d'utilisation : lavage des batteries de cuisines, salles de cuisine, plonge manuelle, etc... DVA est le nettoyant dégraissant indispensable pour tous les nettoyages rapides de salissures difficiles et tenaces. Sa forte dilution à l'emploi, liée à la haute concentration de sa formule en fait un produit très économique.

Alimentarité : DVA, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires, peut être utilisé pour l'intégralité des nettoyages manuels dans tous les métiers de l'alimentation.

Utilisation de DVA suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
Plonge manuelle.	De 0,1 à 0,3 % (soit de 10 à 30 cl pour 100 Litres d'eau).	Verser DVA lorsque l'eau coule. Nota: la dilution avec de l'eau tiède ou chaude augmente considérablement les résultats du dégraissage. Effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable.
Gros nettoyages.	De 0,2 à 0,5 % (soit de 20 à 50 cl pour 100 Litres d'eau).	

Biodégradabilité: les agents de surface présents dans la formulation sont conformes au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène

Unité de Recherches et de Fabrication Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence

Tél: 04 75 58 80 10 - Fax: 04 75 58 74 46 e-mail: contact@dacd.com - site web: www.dacd.com

S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z

N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).